Assemblée de paroisse de Corgémont-Cortébert

Mardi, le 20 juin 2023 à 19h30

Chapelle de Cortébert

ORDRE DU JOUR

1. Nomination d'un(e) scrutateur/scrutatrice.....1

2. Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 29 novembre 2022 et procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire de paroisse du 28 février 2023.....1

3. Approbation des comptes 2022.....1

4. Élection d'un nouveau conseiller ou d'une nouvelle conseillère.....2

5. Informations concernant la paroisse et la collaboration des paroisses.....2

6. Divers et imprévus.....3

Personnes présentes : Eliane et Pierre Amstutz, Christine Brechbühler, Annelise Cuadros, Dominique Desilvestri, Mary-Madeleine et Eric Dubuis, Anne Hügi, Anne Jolidon, David Kneubühler, Claude et Claudette Krähenbühl, Jacqueline et Jean-Samuel Reusser, Pierre-André Stuck

Invitées : Sarah Gautier, secrétaire ; Nadège Pécaut, administratrice des finances

La convocation a été publiée dans les délais impartis dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary du 19 mai 2023.

Pierre Amstutz, président, déclare l'Assemblée ouverte et salue les membres présents.

1. NOMINATION D'UN(E) SCRUTATEUR/SCRUTATRICE

- Pierre Amstutz propose Mary-Madeleine Dubuis comme scrutatrice. Cette nomination est acceptée. Il rappelle l'ordre du jour qui est accepté tel quel. Pierre Amstutz remercie particulièrement le Conseil de paroisse pour son travail et sa présence lors de l'Assemblée.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE PAROISSE DU 29 NOVEMBRE 2022 ET PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE PAROISSE DU 28 FÉVRIER 2023

- Les procès-verbaux de l'Assemblée du 29 novembre 2022 et de l'Assemblée extraordinaire du 28 février sont acceptés à l'unanimité. Pierre Amstutz remercie Sarah Gautier pour la rédaction des documents.

3. APPROBATION DES COMPTES 2022

- Nadège Pécaut présente le bilan et le compte de fonctionnement selon les tâches.
- Christine Brechbühler demande si la somme de CHF 6'768.80 pour les jetons de présence « Projet de fusion » sont pris en charge par le canton. Nadège Pécaut répond que la subvention est mise sous la fonction 3590.4632.00 et que la somme a été couverte.
- Nadège Pécaut annonce un excédent de revenus de CHF 18'340.09.
- Pierre Amstutz remercie Nadège Pécaut et laisse du temps à l'Assemblée pour regarder les comptes.

- Christine Brechbühler ajoute que le canton a versé la première moitié des subventions concernant la fusion. Ceci couvre les frais émis par la paroisse. Toutefois, le canton ne versera pas la seconde partie à cause de la non-fusion entre les paroisses de Corgémont-Cortébert et de Sonceboz-Sombeval.
- Pierre Amstutz demande s'il y a des questions, ce qui n'est pas le cas. Les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité par l'Assemblée.

4. ÉLECTION D'UN NOUVEAU CONSEILLER OU D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE

- Christine Brechbühler annonce à l'Assemblée que Julien Bösiger souhaite rejoindre le Conseil de paroisse et l'excuse pour son absence. Afin de le présenter, elle lit un texte qu'il lui a envoyé par courriel le décrivant en 10 phrases.
- Christine Brechbühler ajoute que Julien Bösiger a participé à une séance du Conseil et recommande son élection à l'Assemblée.
- Pierre Amstutz demande si un membre de l'Assemblée demande un vote à bulletin secret, ce qui n'est pas le cas.
- Julien Bösiger est élu comme conseiller de paroisse à l'unanimité.
- L'Assemblée applaudit l'élection.

5. INFORMATIONS CONCERNANT LA PAROISSE ET LA COLLABORATION DES PAROISSES

- David Kneubühler rappelle les grands événements :
    - Rejet de la fusion entre les paroisses de Corgémont-Cortébert et Sonceboz-Sombeval.
    - Volonté de créer un groupe de jeunes seniors. Les contacts n'ont toutefois pas été pris comme prévu.
    - Actes ecclésiastiques : 1 seul service funèbre, 3 confirmations à St-Imier.
    - Nuit des églises avec plus de 100 personnes. David Kneubühler souligne la bonne collaboration avec la paroisse de Sonceboz-Sombeval lors de cet événement.
    - Région :
        - Eric Geiser, pasteur de la paroisse de Sonceboz-Sombeval, prendra sa retraite en juillet 2024 ;
        - Serge Médebielle arrive au terme de son contrat à Renan et La Ferrière, c'est Nadine Manson qui le remplacera ;
        - Erice Geiser prendra le caté en cycle 3 dans la région en échange notamment de décharges funèbres ;
        - Maëlle Bader s'occupe de la coordination de l'équipe des professionnel·les du Syndicat ;
        - Nadine Manson donne le caté pour les 10e et s'occupe des projets de société notamment avec Matteo Silvestrini.
- Pierre Amstutz remercie le pasteur et donne la parole à l'Assemblée. Eric Dubuis demande combien il y a eu de sorties d'église. David Kneubühler dit qu'il y en a eu environ 10 en 2022 et qu'il y a un peu plus de sorties que d'arrivées.
- Eric Dubuis demande la perception du Conseil sur la non-fusion avec Sonceboz-Sombeval. Christine Brechbühler rappelle que la paroisse de Corgémont-Cortébert avait accepté la fusion à l'unanimité et que Sonceboz-Sombeval l'avait refusée lors de l'Assemblée extraordinaire qui a eu lieu en simultanément. Elle fait part à l'Assemblée de l'explication qu'elle a reçu : Tout le monde à Sonceboz voulait se retirer du Conseil de paroisse et donc ne parvenait pas à répondre aux demandes. Christine Brechbühler ajoute que cela laisse beaucoup de questions en suspens que cela soit au sein de la paroisse ou du

côté du canton. Elle ajoute que cette non-fusion a des répercussions et qu'à l'avenir, les paroisses qui voudront fusionner auront éventuellement moins de subventions.
- Christine Brechbühler dit qu'elle se sent honorée de la confiance accordée des paroissiens et les remercie. Elle ajoute que le rejet n'empêche pas de collaborer avec Sonceboz-Sombeval. Pierre Amstutz remercie la présidente du Conseil.

6. DIVERS ET IMPRÉVUS

- Christine Brechbühler annonce la démission de Sarah Gautier en tant que secrétaire de paroisse qui est parue dans le journal. Elle la remercie chaleureusement pour son travail.
- Pierre Amstutz remercie le Conseil et toutes les personnes actives au sein de la paroisse.
- Pierre Amstutz clôt l'Assemblée à 20h13.

Président de l'Assemblée	Secrétaire de la paroisse et de l'Assemblée
Pierre Amstutz	Sarah Gautier